



Mission Laïque Française



## **Conseil d'établissement du 24 Novembre 2014**

Il est 16h10. Le quorum est atteint. Mme la Proviseure salue les membres du conseil d'établissement et une secrétaire de séance est désignée.

Mme la Proviseure rappelle l'ordre du jour qui est adopté :

- 1- CR du Conseil du 25/06/2014 et CR du Conseil d'Ecole du 17/11/2014
- 2- Installation des différentes instances
- 3- Résultats aux examens session 2014
- 4- Rentrée 2014-2015
- 5- Prévisions sur la rentrée 2015-2016
- 6- Questions diverses

Mme la Proviseure présente le règlement intérieur du conseil d'Etablissement et insiste pour que toutes les questions soient présentées au moins 72 heures afin qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour. Le règlement est adopté à l'unanimité (ACTE 1)

### **1- Compte-rendu du Conseil d'Etablissement du 25/06/2014 et du Conseil d'Ecole du 17/11/2014**

#### **1a - Le CR du conseil d'établissement du 25/06/2014**

Mme la Proviseure rappelle que le compte-rendu a été distribué avant le Conseil. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité (ACTE 2)

#### **1b - Le CR du conseil d'école du 17/11/2014**

Mme LAPOUBLE intervient pour préciser que le conseil d'école s'est bien déroulé et que tous les points à l'ordre du jour ont été abordés. Il y a eu un vote sur l'ajout dans le règlement intérieur d'une clause imposée par le Ministère de l'Education Libanais qui stipule que les enfants 3 ans au cours du mois de janvier de l'année scolaire sont scolarisables. Mme Lapouble précise que les familles pourront déposer un dossier pour la rentrée prochaine mais cela ne signifie pas que la demande sera acceptée par l'administration. Cette modification est approuvée en conseil d'établissement. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité (ACTE 3)

### **2- Installation des différentes instances**

#### **2a- Conseil du second degré**

Un décret de l'AEFE précise les modalités de cette nouvelle entité. Ce nouveau conseil comprend 5 membres représentants de l'administration, 5 membres représentants des enseignants et agents de service, 3 parents d'élèves et 2 élèves. Ces personnes devront être nommées dans les deux semaines à venir.

Mme GOULERET rappelle que les agents de service sont actuellement représentés par les professeurs M. LAHOUD suggère que les agents de service aient leurs propres représentants.

Mme GOULERET: La demande est bien notée et sera appliquée à partir de l'année prochaine

Mme LAPOUBLE rappelle, à cette occasion, que les nouvelles modalités d'organisation du Conseil d'école qui sera désormais composé de 15 parents et 15 enseignants élus seront mises en application pour l'année scolaire 2015-2016.

## **2b- Conseil Pédagogique**

Le Conseil pédagogique regroupe de façon réglementaire :

- Mme La Provisseure,
- Mme la Provisseure adjoint,
- le directeur des Etudes libanaises,
- le directeur de l'EFM,
- Les conseillers d'éducation,
- La responsable de la communication.
- Les coordonnateurs de toutes les disciplines pour la partie lycée et le premier degré
- Le directeur et la directrice des cycles 1 – 2 et 3
- Le conseiller pédagogique
- La coordinatrice d'arabe
- 1 représentant enseignant par cycle

Les prérogatives du Conseil pédagogique:

- aborder les différentes réformes de l'Education Nationale et planifier leur implémentation.
- construire le calendrier scolaire. La préparation du calendrier 2015 – 2016 se fera dès janvier- février pour faire remonter, au travers de l'ambassade, un calendrier scolaire cohérent.
- fixer les D.S du samedi matin, les dates du bac blanc, du brevet blanc français et libanais, du plan de formation continue pour faire une remontée vers le service pédagogique de l'AEFE afin d'obtenir l'aval de l'AEFE dans le cadre du plan régional de la zone.
- prendre des décisions sur les manuels, matériels, équipements.

Un premier Conseil pédagogique a déjà été réalisé en début d'année

## **2c- Conseil de vie Lycéenne**

Le Conseil de vie Lycéenne comprend 10 Lycéens élus. Il faut également que 5 représentants des professeurs et personnels et 5 parents soient nommés dans les deux semaines à venir.

## **2d- Mise en place du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)**

Ce comité comprend, en plus de l'équipe administrative:

- 3 enseignants,
- 4 délégués élèves (2 délégués du collège et 2 délégués représentants du lycée)
- 2 ou 3 parents.

Un premier CESC a déjà eu lieu au cours du premier trimestre

## **2e- Conseil de formation**

Il n'y a pas de structure particulière pour ce conseil. Mme GOULERET fait appel aux volontaires.

## **2f- Commission « Projet d'Etablissement »**

Mme La Provisseure rappelle que le projet d'établissement est un document très important dans la vie du Lycée. Les grands Axes du projet d'établissement sont:

- A. Améliorer les performances pédagogiques de l'établissement
- B. Améliorer l'image de l'établissement
- C. Mieux accompagner l'élève dans sa construction personnelle

Sont appelés à siéger dans la commission « projet d'établissement » :

- 8 enseignants
- 5 délégués élèves (idéalement : 2 représentants du collège – 2 du lycée et 1 de l'EFM). Il est important d'assurer une suppléance.
- 4 représentants des parents d'élèves (avec idéalement une couverture des 3 niveaux). Il est également important d'assurer une suppléance.

## **2d- Conseil de discipline**

Le Conseil de discipline comprend :

- Mme la Proviseure,
- Les deux proviseures adjointes et le directeur adjoint libanais
- 2 gestionnaires
- 5 représentants élus des personnels (4 professeurs et 1 agent)
- 3 représentants élus des parents
- 2 représentants élus des élèves

**Mme GOULERET distribuera des listes afin que les représentants des enseignants, parents et élèves nomment les membres qui participeront aux différents comités mentionnés ci-dessus. Mme GOULERET souhaite recevoir les fiches avec les noms des participants aux différentes commissions le plus rapidement possible.**

## **3- Résultats aux examens, session juin 2014**

### **3a- DNB et Bac Français:**

- DNB – Diplôme National du Brevet français pour les élèves dispensés: 32 élèves inscrits – 31 ont présenté le DNB – 30 sont reçus dont 25 avec mention
- Bac Français : 122 élèves ont réussi le bac français sur 123 inscrits. En série S (96 élèves admis), 3 élèves sur 4 ont eu le bac avec mention (18 mentions Très Bien). En série ES (26 élèves admis), 1 élève sur 2 a eu le bac avec mention (2 mentions Très Bien)
- Epreuves anticipées du Bac : les épreuves anticipées de science sont bonnes pour les élèves de 1ere S. L'épreuve écrite de Français a une moyenne de 9,24.

Mme FARHAT rappelle que depuis 2009, les moyennes de l'épreuve anticipée de français à l'écrit est de l'ordre de 9-10. Ce point avait déjà été mentionné l'année dernière et l'administration s'est engagé à avoir une réunion de coordination et de réflexion sur le niveau de notes obtenues en 1ere.

Mme ALLÂTRE : mentionne qu'une des difficulté rencontrée qui doit être prise en compte pour mieux comprendre ces résultats est la barrière de la langue avec les familles.

M. ROESCH : précise qu'une moyenne de 9.24 est en cohérence avec les résultats obtenus dans tous les établissements conventionnés avec un écart supplémentaire entre les classes de 1<sup>re</sup> S et les classes de 1ere ES. Ce point mérite une grande attention et doit être analysé selon une problématique transversale.

Mme ALLÂTRE dit qu'il est bon d'utiliser les projets pour faire progresser la langue orale et écrite.

M. LAHOUD ajoute qu'il y a toujours eu plus d'intérêt pour les matières scientifiques que pour les matières littéraires.

### **3b- DNB et Bac Libanais:**

M. HAYDAR : Etant donné qu'il n'y a pas eu de correction des examens officiels Libanais, tous les élèves ont été admis aux examens du brevet et bac Libanais

### **3c- Orientation Post Bac des Terminales**

Mme ALLÂTRE présente des informations sur le devenir des 122 diplômés du bac:

- 21 sont à l'étranger dont 15 en France avec un phénomène de regroupement régional, déjà observé en 2013, qui est peut être perçu comme un facteur d'encouragement (2 élèves à Grenoble, 2 à Lille, 4 dans la région Parisienne). Une bourse d'excellence a été offerte par l'AEFE à Melle Salma Lakkis afin qu'elle puisse continuer ses études en France. Les autres étudiants se retrouvent au Canada (2), en Roumanie (2), en Allemagne (1), aux Etats-Unis (1)

- 101 élèves sont restés au Liban contre 94 en 2013. Cette augmentation est peut-être due à l'amélioration de la condition sécuritaire au Liban. Ces élèves se répartissent dans les Universités locales suivantes : **AUB**/American University of Beirut: 33 – **USJ**/Université St Joseph: 19 – **LAU**/Lebanese American University: 19 – **UL**/Université Libanaise : 11 - **ALBA** : 3 et **BAU**/Beirut American University :3

Mme FARHAT, demande s'il est possible de partager cette information sur le site de l'école.

Mme GOULERET: confirme que cette information sera publiée sur le site car le Lycée est fier de ces résultats

Mme ALLÂTRE précise que ces informations ont été récupérées une à une par Mme Sidani, conseillère d'Orientation. Ce travail de collecte d'information auprès des anciens devrait être facilité dans les années à venir grâce à la plateforme AGORA mise en place par l'AEFE. Cette plateforme d'échange permet à tous les élèves du réseau qui sont inscrits de poser des questions sur les cursus universitaires. La promotion 2013-2014 a été inscrite d'office. Les élèves de 1eres vont également être inscrits sur Agora.

Melle Sally MIRZA demande si les anciens élèves peuvent s'inscrire sur Agora

Mme ALLÂTRE répond qu'Agora est axé à répondre à des questions liées aux différents cursus d'études.

Mme GOULERET ajoute, à ce propos, que le lycée a un grand projet pour les anciens élèves qui est mené par M. HAYDAR

M. ROESCH intervient pour dire que l'on observe une attitude un peu passive dans les Lycées de la MLF au Liban par rapport aux questions de l'orientation. Il n'y a pas vraiment d'engagement actif de la part des étudiants et de leurs parents. Il y a aussi beaucoup d'information et il faut savoir ce que l'on veut et ce que l'on cherche.

Mme ALLÂTRE présente le programme d'orientation réalisé entre le mois de janvier et le mois de juin 2014 au travers d'une synthèse des actions menées : (1) installer le poste (2) expliquer à tout le monde son action (3) impliquer les élèves, parents et enseignants dans chaque discipline et surtout les profs principaux. Le programme est très riche de la 5eme à la terminale avec une découverte des métiers en 5eme, une découverte des formations, des sessions pour mieux se connaître, des séances de réunion sur la présentation des différentes filières afin d'aller contre les orientations par défaut. Ainsi, l'ouverture de la série L pour l'année scolaire 2014-2015 est le résultat d'un travail qualitatif pour identifier les élèves auquel ce parcours convient.

### **3d- EFM**

Suite à la démission de M. KHALIFE, M. Zahed HAYDAR a assuré l'intérim de la direction de l'EFM jusqu'à début Novembre. Mme Khalil-Saad, Nouvelle Directrice de l'EFM, a été recrutée et est en charge depuis le 10 Novembre

Sa mission est d'aligner l'enseignement de l'EFM sur les enseignements du Lycée avec une volonté d'intégrer cette école dans la vie du Lycée.

M. ROESCH pose une question sur les effectifs actuels de l'EFM.

Il y a un effectif total de 13 étudiantes : 8 sur le niveau BT et 5 sur le niveau TS. Il y a, en effet, 2 niveaux de formation à l'EFM : soit après la classe de 3eme ou post bac sur 3 ans jusqu'à obtention de la licence.

#### **4- Rentrée 2014-2015**

Mme GOULERET présente le calendrier de l'année scolaire 2014-2015 avec toute une programmation en amont des consultations/réunions/conférences, CESC, Actions du CVL afin de permettre une meilleure organisation pour les professeurs et les élèves. On essayera de respecter ce calendrier.

Mme GOULERET explique, par rapport au bilan de la rentrée, qu'il y a eu une organisation des emplois du temps dans l'espace et dans le temps en ciblant des zones physiquement délimitées par matières pour que les professeurs s'approprient leur salle et pour que les élèves fassent un peu de mouvement entre chaque cours. Mme ALLÂTRE a été l'organisatrice de cet emploi du temps en essayant de faire le plus d'améliorations possibles au service des enfants et veiller à ce que les élèves les plus jeunes puissent finir le plus tôt possible. On essayera de faire mieux encore à la rentrée prochaine.

##### **4a- Les effectifs**

Il y a actuellement à peu près 2,300 élèves inscrits au Lycée Verdun versus 2,344 l'année dernière. (Réf.: Tableau comparatif des effectifs 2013 – 2014 et 2014 -2015).

Ce taux de remplissage moyen correspond à la prévision budgétaire bien que l'on craignait le départ d'un plus grand nombre d'élèves. Il y a eu en effet quelques départs mais il y a aussi eu des retours. Les classes sont dans la norme de la charge possible.

##### **4b- Les personnels**

Mme GOULERET présente la liste des personnels arrivés cette année et rappelle que certains professeurs ont été titularisés comme cadres à l'Université Libanaise. Une demande devrait être présentée au Recteur de l'UL pour obtenir une dérogation afin que les professeurs concernés puissent terminer l'année scolaire en cours au Lycée Verdun. Et il faudra commencer à chercher 3 enseignants en Maths, Arabe et SVT.

M. ROESCH précise que ce phénomène de titularisation touche d'autres établissements de la MLF au Liban.

##### **4c- Projets pédagogiques**

Mme ALLÂTRE présente les projets et précise qu'un gros travail de suivi est réalisé par Mme BEJJANI.

- De la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> chaque classe dispose d'une heure de projet pour approcher la langue française (ie. atelier d'écriture avec Mme Ramadan en 6eme C et D).
- Il y a de nombreux projets transversaux sous forme de concours: le BIG CHALLENGE en Anglais, Questions pour un jeune champion, ambassadeurs en Herbe.
- Il y a également des projets multi-cycliques: le Prix littéraire des lycéens de la 2<sup>nde</sup> à la Terminale, la gazette du Lycée avec Mme PEU DUVALLON M. KESRAWI et Mme TAISNE
- Les Concours de sciences sont également à l'honneur : Castor informatique (7800 inscrits au concours dans le monde contre 4800 l'année dernière), Maths sans frontières, les courses aux nombres, les Olympiades des maths, les Olympiades de chimie
- Dans le cadre de la politique de certification de l'établissement, le certificat Cambridge sera généralisé cette année à tous les élèves de 1ere et terminale. Dans la suite du projet ALI, la partie certification du DELF junior sera ouverte aux élèves volontaires qui souhaitent valider le niveau A2.
- Au niveau des projets sportifs, le Lycée renouvelle cette année sa participation aux JIJ. Les Jeux du Golfe auront lieu du 27 au 31 janvier et 12 élèves du Lycée Verdun y participeront (contre 6 dans les autres établissements)

M. ROESCH intervient pour confirmer que l'énoncé de tous ces projets est impressionnant et montre le dynamisme de l'établissement et le dynamisme du réseau. Il est essentiel de développer les investissements dans ces projets et d'encourager un système de mutualisation entre les établissements: la volonté, les idées et les moyens ne manquent pas. Quand un bon projet se monte avec un dossier financier solide les initiatives sont presque toujours financées. Les professeurs qui arrivent au Liban sont toujours surpris par l'intensité et la diversité de tous ces projets. Ainsi, l'objectif n'est pas seulement d'obtenir de très bons résultats au bac mais aussi d'avoir un vrai développement personnel des enfants. Pour exemple, dans le cadre du projet Ambassadeur en herbe au niveau lycée, 5 enfants sont allés à Paris et ils ont brillé par leur éloquence et leur intelligence et ont été véritablement ovationnés, en particulier un élève du Grand Lycée qui était auparavant au Lycée Verdun. Ces projets nous permettent de travailler avec d'autres institutions comme le centre professionnel de médiations de l'Université St Joseph. Ainsi on travaille actuellement sur une action de formation d'élèves médiateurs et on arrivera ultérieurement aux professeurs médiateurs ce qui devrait permettre de gérer les relations humaines et les conflits.

Mme LAPOUBLE confirme que ces activités qui apportent une autre façon de voir l'enseignement s'intègrent dans une approche éducative qui vise à former des cerveaux et créer, partager. Elles sont totalement dans le cadre des axes du projet d'établissement.

Mme SAAD : Le réseau des établissements conventionnés de la MLF sont associés à l'UNESCO (qui entreprend beaucoup d'action sur la tolérance entre les peuples, les droits de l'homme et des enfants). La participation d'un élève de Seconde du Lycée Verdun à une conférence au Japon a mis en valeur le Lycée Verdun et les actions du lycée sur des questions de développement durable. Il est très important que le Lycée coopère plus activement avec l'UNESCO.

M. ROESCH confirme que c'est un axe intéressant à explorer.

#### **4d- Remédiation**

Mme ALLÂTRE explique que la remédiation est un système d'accompagnement des élèves qui ont des difficultés dans certaines matières. Ces heures sont inscrites dans les horaires des professeurs concernés qui travaillent en petits groupes avec les élèves qui en ont besoin en français, mathématiques et pour aider les élèves débutants en langue arabe.

Il existe un accompagnement personnalisé pour les élèves de 2<sup>nd</sup>e (2 heures dans la semaine sur 4 matières) – 1<sup>ere</sup> (4 heures en demi groupe en fonction de la spécialité choisie) et Terminale (préparation de l'examen du baccalauréat). A l'issue du 2eme trimestre un système de tutorat est mis en place.

Les professeurs peuvent faire une demande pour enclencher des heures de remédiation ponctuelles s'il y a un vrai besoin et une vraie demande. Cela demande d'avoir des objectifs visés clairs et un vrai dialogue prof/élèves/parents pour ne pas lancer un dispositif de remédiation auquel un ou deux élèves seulement se présentent.

Mme LAPOUBLE explique le système de remédiation à l'école primaire : il existe, à Verdun 2, des ateliers de progrès pour les classes de GS, CP et CE1 (soit 1 heure hebdomadaire) et à Verdun 3, des cours de soutien avec des enseignants dédiés à cela. Il existe également un groupe d'aide pour les nouveaux arrivants qui sont débutants en langue arabe et des ateliers de français langue étrangère pour les élèves ayant des difficultés en français. Si l'on se réfère aux résultats des évaluations régionales, il est important de continuer ce dispositif de remédiation car il donne de bons résultats

#### **4e- Ouverture de l'OIB :**

Les dossiers OIB ont été finalisés pour les élèves qui présenteront le bac. Un stage aura lieu au Maroc en Mai 2015 pour former les professeurs qui donnent cours en section OIB.

M. LAHOUD précise qu'il y a eu beaucoup de difficultés dans la mise en place de cette section OIB mais ça va mieux. A noter cependant que les professeurs n'ont pas encore de supports en main et que le programme a déjà été changé 3 fois pendant l'année. De plus, tout une partie du programme liée aux Abbassides en littérature Arabe n'y figure pas alors que cette époque représente l'âge d'or de la littérature Arabe.

M. ROESCH explique que l'accord pour la création de la section OIB est arrivé avant que les programmes ne soient mis en place, il a donc fallu faire vite pour parer au mieux et il est vrai que les professeurs manquent de supports. Il pourrait être bon de contacter l'Institut Français du Proche Orient afin de trouver les supports requis. Quant à la question de la période Abbaside, rien n'empêche de revoir ce point.

M. LAHOUD confirme que les professeurs n'ont pas le temps de faire des recherches et que c'est une bonne piste que l'IFPO soit impliqué.

#### **4f- Orientation et actions prévues:**

Sessions d'orientation à venir :

- Information sur classe de 2nde et ses enjeux : élèves de 3eme
- Les filières de cycle terminale: ES et SES : élèves de 2nde, présentation à la fin du 2eme trimestre
- Présentation des spécialités de Terminale : économie approfondie et maths pour les élèves de 1ere ES – sciences et vie de la terre, chimie, mathématiques pour les élèves de 1ere SES

Dossier de procédures d'orientation : fiche navettes entre les familles et l'établissement avec intention d'orientation et vœux définitifs.

A noter pour l'orientation post bac française:

Début Décembre : ouverture du site « Admission post-Bac » pour consultation

Début Janvier : présentation d'APB a tous les élèves de terminale

3eme semaine de janvier 2015 : début de la saisie des vœux

3eme semaine de mars 2015 : fin de la saisie des vœux

Mai 2015 : Possibilité de changer l'ordre des vœux

A partir de Fin mai : Réponses des écoles et demandes de confirmation

#### **4g- Travaux et aménagements**

De gros moyens budgétaires sont mis en œuvre depuis 2 ans pour les travaux et aménagements. Tous les travaux mentionnés dans le rapport du dernier conseil d'Etablissement ont été réalisés:

- Aménagement de douches et toilettes sur la terrasse à Verdun 3
- Les travaux d'étanchéité de Verdun 2 (bâtiments C)
- Le pôle sportif de Verdun I a été inauguré: le résultat est à la hauteur des espérances
- Peinture à Verdun 2 et Verdun 3
- Espace administratif réaménagé à Verdun 2
- Peinture de la salle des professeurs à Verdun 1
- Nouveau standard de téléphonie qui relie Grand Lycée – Verdun et Nahr Ibrahim pour communiquer
- Concernant la programmation de travaux de plus grande ampleur, cela se fera avec le programmiste de la MLF bientôt en mission.

Les nouveaux travaux à envisager sont :

- des travaux d'étanchéité dans le bâtiment A de Verdun 2 : en effet, il a fallu fermer provisoirement 3 classes de maternelles suite à des infiltrations d'eau.
- l'installation possible d'un ascenseur à Verdun 1 pour les élèves à mobilité réduite

Mme MAGED demande où en est-on du pôle théâtre en sous-sol à Verdun 1

Mme GOULERET répond qu'une réflexion est en cours sur l'utilisation du sous-sol et autres lieux. Plusieurs scénarios de travaux sont à étudier pour les trois sites et à faire valider par le propriétaire la MLF.

## **5- Prévisions pour l'année scolaire 2015-2016**

### **5a- Effectifs et structures prévisionnels**

Mme la Provisure présente rapidement les prévisions d'effectifs pour l'année 2014-2015 avec une stabilisation des effectifs à 2,300. Les effectifs sont prudents en se basant sur une même situation sécuritaire. La structure serait la même avec 6 classes par niveaux jusqu'à la fin du collège.

### **5b- Mouvement des personnels**

La demande de postes de résidents supplémentaires lors départs pour la rentrée 2015 a été déposée auprès de l'AEFE :

- 1 en 1<sup>er</sup> degré.

- 2 en 2<sup>nd</sup> degré (SES – Math)

- 1 transformation Lettres en Histoire & Géographie

### **5c- Inscriptions PS – rentrée 2015**

La campagne pour les inscriptions scolaires sera mise sur le site et dans les journaux début décembre. Lundi 1<sup>er</sup> décembre : dossier sur le site et à l'accueil de Verdun 1. Les dossiers complets devront être déposés au plus tard le 16 janvier 2015. Les familles qui ont déjà des enfants à l'école doivent respecter les délais. Attention donc aux procédures de réinscription.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité (ACTE 4)

## **6- Questions diverses**

Certaines questions posées par les professeurs ont déjà été traitées avec Mme la Provisure.

M. SIDANI demande où l'on en est de la question de l'alignement par rapport aux professeurs du Grand Lycée, en particulier par rapport à la caisse de solidarité, la caisse d'invalidité et la prime parking (enseignants payent autour de LBP 45,000 et l'établissement paye la différence)

M. BOUDOUX répond que les enseignants du grand Lycée payent le parking et que ce n'est que ponctuellement, en raison des travaux, que l'établissement a pris en charge une partie des coûts de parking. La position de la Mission Laïque est de respecter ce que la loi demande, ie une indemnité journalière de LBP 8,000 par jour. La MLF ne souhaite pas sortir de ce cadre légal. Ces discussions financières doivent avoir lieu avec le comité financier. De même pour l'alignement : cela fait partie de la négociation qui peut avoir lieu avec le comité des parents d'élèves. En ce qui concerne la caisse d'invalidité, ce point a déjà été discuté en juin 2014, il sera à remettre sur la table pendant les négociations financières car cela dépasse les dispositions légales.

Les questions posées par les élèves ne sont pas arrivées en temps, ces questions ne seront donc pas traitées pendant le Conseil d'Etablissement mais dans une réunion postérieure.

La tradition voulait que la Provisure reçoive le comité des parents après le conseil d'Etablissement : une réunion sera donc programmée avec les représentants des parents d'élèves afin de répondre aux questions posées qui n'ont pas pu être traitées pendant le conseil d'établissement.

La séance est levée à 18.15

La Présidente du CE  
Isabelle GOULERET

La secrétaire de séance  
Alia FARHAT